

Décision

Générale

colonial

Décision n° 19-441-1933 Affectations.

n° 19-441-1933

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
7 août 1933

Numéro JO
n° 441 du 31/08/1933

Date du numéro
31 août 1933

TEXTE INTÉGRAL

M. Lacrotte (Jean), ouvrier d'art principal avant dix-huit mois que local des travaux publics du 6 novembre 1931, qui réunit les conditions exigées par l'article 6, paragraphe 4, de l'arrêté du 26 avril 1928 portant réorganisation des cadres locaux européens de la C ôte française des Somalis, passe automatiquement à l'échelon après dix- huit mois de son grade pour compter du 2 août 1933.